

PROCES VERBAL DES ASSEMBLEES GENERALES DU 29 JANVIER 2013

Salle des fêtes Barbillat-Touraine - Belle-Isle 36000 Châteauroux

I - ACCUEIL

Le président J.Jacques BERENGUIER ouvre l'Assemblée Générale à 18 heures 15 en remerciant les personnes présentes dans la salle, au nombre de 90 environ. Il salue la présence, dans le public :

- de Patrick DREIER directeur départemental des anciens combattants,
- du Colonel Nicolas TOUPY délégué Militaire Départemental,
- du Commandant Jean-loys RECAMIER conservateur des musées de l'Arme du Train et de l'Arme du Matériel aux seins des Ecoles Militaires de Bourges,
- de Messieurs Yves CHAMBON et Georges REBARDEAU représentant l'Association des Anciens Employés Civils de La Martinerie (AECBA),
- de Madame Liliane Dubant, co-auteur avec son fils, du livre sur la présence militaire à La Martinerie (en cours d'écriture).

II - DEROULEMENT DE LA SEANCE

Le président demande un moment de recueillement pour les adhérents, conjoints et amis décédés dans l'année.

Le président fait part de 57 pouvoirs accordés aux personnes présentes dans la salle et constate que le quorum est largement atteint pour que la séance puisse se dérouler.

II-1 - AGE - Le Président ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire en vue de modifier les statuts de notre association qui s'avèrent trop restrictifs et ne permettent pas de répondre aux critères pour être reconnue en qualité "d'association d'intérêt général". Il présente le projet du nouvel intitulé et procède à la lecture des nouveaux statuts.

Plusieurs questions sont soulevées par les membres présents :

- *question 1* : il est demandé de porter à 3 ans le délai de radiation pour non paiement de la cotisation. *Réponse* : le délai est maintenu à 2 ans.
- *question 2* : il est proposé de remplacer le terme « armées étrangères » par « armées alliées » Après de nombreux échanges le terme « armées alliées » est adopté et fera l'objet de modifications dans le libellé des statuts.
- *question 3* : il est demandé d'inclure dans les sites militaires l'Etablissement de Neuvy-Pailloux. *Réponse* : le futur Centre de Mémoire ne rappellera que la présence sur le département de formations aujourd'hui dissoutes et nous souhaitons longue vie au 12^{eme} BSMAT.

La modification des statuts est soumise au vote à main levée. **Ils sont adoptés à l'unanimité.**
L'association s'intitule désormais :

**Association des Amis du Centre de Mémoire de la Présence Militaire
à La Martinerie et dans l'Indre**

II-2 - AGO - Le Président ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire et procède à la lecture du **rapport moral** en commentant chaque point. Le rapport moral est présenté au vote ; il est adopté à l'unanimité. Il est annexé au présent PV.

Le secrétaire André REIGNOUX présente le **rapport d'activités** de l'association. Il est annexé au présent PV.

Le trésorier Roland DE VASSOIGNE présente le **rapport financier**. Le vérificateur des comptes Roland CLEON approuve la tenue de la trésorerie et donne un avis favorable. Le rapport est soumis au vote ; il est adopté à l'unanimité. Il est annexé au présent PV.

Il est ensuite procédé au vote à main levée pour le renouvellement des cinq membres sortants, désignés par tirage au sort lors d'un Conseil d'Administration. Frank BARRAUD et Serge BOUNIOUX, Roland CLEON, Nicole et Roland DE VASSOIGNE se sont représentés et ont été réélus à l'unanimité.

Le Président remercie l'assistance pour la confiance accordée. Le nouveau CA se réunit en fin de séance pour désigner les membres du bureau.

III - QUESTIONS DIVERSES - DEBAT

Le président constate un effectif croissant des adhérents (310 environ le jour de l'AGO).

Il évoque le souhait de voir se concrétiser rapidement l'implantation du lieu de mémoire dans le bâtiment n° 001 et dans lequel pourraient se regrouper toutes les associations cultivant la mémoire de la présence militaire sur le site de La Martinerie et dans l'Indre. Dans un premier temps il convient d'effectuer la rénovation des locaux et la mise aux normes actuelles.

Le devis présenté par des entreprises adhérentes à la CAPEB s'élève à un peu moins de 400 000 €.

Un appel est lancé aux personnes présentes pour procéder à la recherche de tous documents liés à la présence militaire sur le site.

Les représentants de l'association Le Magenta, (anciens du 90^{ème} R.I.) présents dans la salle (et déjà adhérents à notre association) confirme leur décision de se joindre à notre projet.

Les représentants de l'Association des Anciens Employés Civils de La Martinerie (AECBA), interviennent pour confirmer leur souhait de se rapprocher de notre association

La séance est close vers 19 heures30. Un vin d'honneur, offert par la ville de Châteauroux, ainsi que 500 crêpes environ, préparées par les bonnes volontés, sont proposés à tous les participants.

IV - COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rappel : Le CA est élu pour une période de 3 ans. Les membres, après désignation par tirage au sort, sont renouvelés par tiers tous les ans. Le nouveau bureau sera élu lors du prochain conseil d'administration qui doit se dérouler le 14 février 2013.

Membres maintenus		Membres réélus
BERENQUIER J Jacques	CHAMBLANC Martial	BARRAUD Franck
MORY Francis	BUTHON Laurent	BOUNIOUX Serge
REIGNOUX André	TADIEU Paul	CLEON Roland
HEU Michel	TRUFFAUT Michel	DE VASSOIGNE Nicole
LUSCAN Guy		DE VASSOIGNE Roland

Pour le président
André REIGNOUX secrétaire